

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ACADÉMIE DE DIJON - RECTORAT**

LA RECTRICE DE L'ACADEMIE DE DIJON,

VU le code de l'éducation et notamment ses articles L 234-2 et suivants ; R 234-34 à R 234-38 ;

VU l'arrêté préfectoral de composition du conseil académique de l'éducation nationale en date du 2 décembre 2020

- DÉCIDE -

ARTICLE I

sont nommés en qualité de membres du conseil académique de l'éducation nationale siégeant en formation restreinte pour l'académie de Dijon :

Mme Nathalie ALBERT-MORETTI, rectrice de l'académie, présidente ou sa représentante,
M. Vincent THOMAS, président de l'université de Bourgogne,
Madame Françoise ROCHE, directrice de l'institut national des formations notariales,
Monsieur Stéphane DZYGA, inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional,
Mme Catherine LANQUETIN, inspectrice d'académie, inspectrice pédagogique régionale,
Monsieur Paul SIERRA-MORENO, inspecteur de l'éducation nationale – enseignement technique
Mme Sandrine BERNARD, représentante des personnels de l'enseignement public,
M. Bruno GUEHO représentant des personnels de l'enseignement public,
M. Michel RAINAUD, représentant des personnels de l'enseignement public,
M. Florent LAVENET, représentant des personnels de l'enseignement public,
M. Damien GILLOT-ROUILLARD, représentant des personnels des établissements privés,
Mme Nathalie MOUTIER, représentante des personnels des établissements privés,
Mme Delphine BOUCHOUX, représentante des personnels des établissements privés.

ARTICLE II

La durée du mandat des membres nommés ou élus est de trois ans. Les membres nommés ou élus qui cessent, pour quelque cause que ce soit, notamment parce que qu'ils ont perdu la qualité en laquelle ils ont été nommés, de faire partie du conseil avant le terme de leur mandat sont remplacés dans leurs fonctions. Le mandat de leurs successeurs expire lors du renouvellement général.

ARTICLE III

La secrétaire générale de l'académie de Dijon est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Dijon, le 8 décembre 2020

La rectrice,



Nathalie ALBERT-MORETTI